

A S S E M B L É E      N A T I O N A L E

X V <sup>e</sup>      L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission des affaires culturelles et de l'éducation

– Audition, en visioconférence, de MM. Michel Cadot, délégué interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques et président de l'Agence nationale du sport, et Frédéric Sanaur, directeur général de l'Agence.....2

Mercredi

18 novembre 2020

Séance de 9 heures 30

Compte rendu n° 14

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

**Présidence de  
M. Bruno Studer,  
*Président***



**COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DE L'ÉDUCATION**

**Mercredi 18 novembre 2020**

*La séance est ouverte à neuf heures trente.*

*(Présidence M. Bruno Studer, président)*



*La Commission auditionne, en visioconférence, MM. Michel Cadot, délégué interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques et président de l'Agence nationale du sport, et Frédéric Sanaur, directeur général de l'Agence*

*Ces débats n'ont pas fait l'objet d'un compte rendu écrit ; ils sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :*

[http://videos.assemblee-nationale.fr/video.9893698\\_5fb4d89374d99.commission-des-affaires-culturelles--mm-michel-cadot-delegue-interministeriel-aux-jeux-olympiques-18-novembre-2020](http://videos.assemblee-nationale.fr/video.9893698_5fb4d89374d99.commission-des-affaires-culturelles--mm-michel-cadot-delegue-interministeriel-aux-jeux-olympiques-18-novembre-2020)

*La séance est levée à onze heures quarante.*

